CAP des Magasiniers
10 Juin 2010

Motion « Mobilité Mutations »

Les représentants des personnels à la CAP des Magasiniers, réunie le 10 Juin 2010, protestent contre les obstacles au droit à la mutation des personnels de bibliothèque du fait soit des directeurs d'établissement, soit du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Depuis quelques années a été instauré un usage des « 3 ans » en deçà desquels nos collègues ne peuvent obtenir un avis favorable ou, s'ils l'ont, une mutation.

Nous rappelons que cet usage ne s'appuie sur aucun texte réglementaire et constitue un véritable frein à la mobilité alors que nous avions cru comprendre que la mobilité des fonctionnaires devait, au contraire, être encouragée.

Si nous comprenons que certains établissements aient des difficultés à remplacer leur personnel partant, nous ne comprenons pas la généralisation de cette règle de manière systématique sur l'ensemble des établissements.

Nous demandons, ainsi, un droit à la mutation pour tous où l'examen des dossiers primerait sur un usage arbitraire allant à l'encontre des agents et parfois même des établissements.